



Développement de la filière mangue au Mali : analyse des modèles de coordination et de partenariat entre les différents acteurs

**Rapport de l'atelier de restitution de l'étude de cas sur l'exportation de
mangues fraîches par SCS International.**

Bamako, le 19 avril 2016 à ONOMO HOTEL

Président de séance: Dr Oumar NIANGADO

**Rapporteurs: Dr Lamissa DIAKITE, IER/ECOFIL;
Mme GORO Aminata GORO, IER/URG.**

Mai 2016

Sommaire:

I. Introduction.....	3
1.1. Contexte et justification	3
1.2. Rappel des objectifs de l'étude	3
1.3. Résultats attendus de l'atelier.....	4
II. Déroulement de l'atelier	4
III. Résumé des communications	6
3.1. De la présentation sur les opportunités et contraintes de la filière mangue au Mali.....	6
3.2. De la présentation sur le modèle de coordination et de partenariat entre SCS	7
International et les producteurs de mangue au Mali	7
IV. Points saillants des discussions	10
4.1. De la présentation sur les opportunités et contraintes de la filière mangue au Mali.....	10
4.2. De la présentation sur le modèle de coordination et de partenariat entre SCS	
International et les producteurs de mangue au Mali	11
V. Recommandations	11
5.1. Pour SCS International:.....	11
5.2. Pour les décideurs publics	12
5.3. Pour les acteurs de la filière (actions collectives)	12
Annexes:.....	13
Annexe 1: Programme de l'atelier	13
Annexe 2: Liste des participants	14

I. Introduction

1.1. Contexte et justification

L'Université d'Etat de Michigan (MSU) des Etats Unis d'Amérique (USA) intervient au Mali et dans la sous-région sur plusieurs thématiques traitant notamment de la promotion des filières agricoles, de la sécurité alimentaire, de la formation académique, etc. Elle dispose d'un bureau basé à Bamako qui travaille en partenariat avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM).

C'est dans le cadre de ses activités au Mali, que MSU a entrepris en 2015, la réalisation d'une étude sur le développement de la filière mangue: une analyse des modèles de coordination et de partenariat entre les différents acteurs. L'étude a bénéficié d'un financement de la Fondation Syngenta pour une Agriculture Durable.

Pour la réalisation de l'étude, MSU a travaillé avec les chercheurs de l'Institut d'Economie Rurale (IER) et de l'IPR/IFRA de Katibougou tout en collaborant étroitement avec l'opérateur économique ciblé, exportateur de mangues fraîches, à savoir SCS International. L'étude rentre dans le cadre de l'accès des petits producteurs aux marchés.

Le présent rapport présente la synthèse des débats et les principales recommandations qui en sont issues.

1.2. Rappel des objectifs de l'étude

L'objectif global de l'étude est l'identification des facteurs contribuant à la réussite (ou à l'échec) des modèles de partenariat pour satisfaire la demande croissante en mangues fraîches pour l'exportation tout en impliquant les petits producteurs. Les objectifs spécifiques de l'étude se résument comme suit:

- tirer les leçons des expériences de partenariat et de coordination entre SCS International et les producteurs de mangues;
- identifier les problèmes de coordination qui dépassent la capacité d'une seule société;
- formuler les recommandations aux différents niveaux (SCS, décideurs publiques, acteurs) afin de faciliter l'accès des petits producteurs aux marchés et améliorer le fonctionnement de la filière mangue au Mali.

1.3. Résultats attendus de l'atelier

Les principaux résultats attendus l'atelier se résument comme suit:

- les leçons issues des expériences de partenariat et de coordination entre SCS International et les acteurs de la filière mangue au Mali sont partagées ;
- les problèmes de coordination qui dépassent la capacité d'une seule firme sont identifiés;
- Des recommandations fortes sont formulées à l'endroit des différents acteurs (SCS, décideurs publiques, producteurs, pisteurs, interprofession...) afin d'améliorer le fonctionnement de la filière mangue au Mali

II. Déroulement de l'atelier

L'atelier s'est tenu dans la salle de réunion de l'Hôtel ONOMO le 19 avril 2016. La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, Kassim DENON et cela en présence du Président de l'APCAM, Monsieur Bakary TOGOLA, du Conseiller du Ministre de l'Agriculture, Monsieur Seydou KEITA, du représentant de MSU venu des Etats Unis, Professeur John STAATZ, du représentant résident de la Fondation Syngenta pour une Agriculture Durable, Dr Oumar NIANGADO, du Président Directeur Général de SCS International, Monsieur Sylvain DIAKITE, du Coordinateur du Bureau MSU au Mali, Dr Bino TEME, des professionnels de la filière mangue au Mali, notamment les membres de l'inter profession mangue et des services techniques et projets/programmes notamment l'Institut d'Economie Rurale (IER), la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), le Programme de Compétitivité et de Diversification Agricole (PCDA). La liste de présence est en annexe du présent rapport.

Trois interventions ont précédé celle du Ministre de l'Agriculture. La première intervention fut celle du Coordinateur du Bureau MSU au Mali. Dr TEME a souhaité la bienvenue à tous les participants et souligné l'importance des activités menées par le Bureau MSU au Mali. La deuxième intervention fut celle de John Staatz, Professeur Emérite de MSU. Dr Staatz a situé l'étude dans son contexte. Il a notamment souligné l'importance du partenariat public-privé ou privé-privé pour l'accès aux marchés. La troisième intervention fut celle de Bakary TOGOLA, Président de l'APCAM.

Il a exhorté les producteurs à plus d'entente et de cohésion pour pouvoir atteindre les objectifs de production et de commercialisation des productions agricoles.

Le Ministre de l'Agriculture, dans son allocution d'ouverture, a insisté sur l'importance socio-économique de la chaîne de valeur de la mangue avec les différentes opportunités dont dispose le Mali en terme de collection variétale au niveau de la recherche agricole, de niveau d'organisation des acteurs de la filière et la demande de plus en plus croissante tant au niveau de l'Afrique que dans le reste du monde.

Le Ministre Kassim DENON a saisi l'occasion pour évoquer l'histoire de l'introduction de la mangue dans notre pays. Il a rappelé que le manguier est originaire de l'Inde orientale et de la Birmanie qui a été introduit au Mali en 1890 par les missionnaires Français et la ville de Kita fut le premier site de plantation de manguiers.

Monsieur le Ministre a aussi relevé quelques contraintes de la filière mangue avec la faible productivité des vergers ainsi que leur vieillissement, l'hétérogénéité variétale des vergers, les pertes de production dues aux mouches de fruits, les difficultés d'acquisition des plants de manguiers certifiés. Il a aussi déploré les conditions d'hygiène au niveau de la transformation de la mangue et l'insuffisance de performance de l'équipement de séchage de mangues (séchoir ATESTA).

Monsieur le Ministre a relevé au niveau de la commercialisation de la mangue, l'enclavement de certaines zones de production de mangues, la réticence des institutions de financement à soutenir la filière mangue à cause du risque élevé (produits périssables), la faible utilisation des infrastructures par les exportateurs pour conditionner les mangues, le coût élevé d'acquisition des emballages pour les mangues et le coût élevé de transport pour l'exportation des mangues.

Le Ministre envisage de bonnes perspectives pour la filière mangue au Mali et a exhorté les acteurs à plus de professionnalisme avec un bon accompagnement des services techniques. Le Ministre a terminé par les remerciements du Gouvernement à MSU pour son assistance au Mali et à la Fondation Syngenta pour une Agriculture Durable pour son soutien financier et technique au Mali et cela depuis plusieurs décennies.

Suite aux cérémonies d'ouverture, trois communications ont été faites par Dr Boubacar DIALLO de MSU-Bamako sur les objectifs et les résultats attendus de l'atelier, Dr Tidiani DIARISSO sur les opportunités et les contraintes de la filière mangue au Mali, et M. Jacob COULIBALY de l'IPR/IFRA de Katiboubou, sur le modèle de coordination et de partenariat entre SCS International et les producteurs de mangue au Mali.

Les synthèses des communications sont présentées dans le chapitre ci-après:

III. Résumé des communications

3.1. De la présentation sur les opportunités et contraintes de la filière mangue au Mali

Il ressort de cette présentation que la demande en mangues fraîches est en augmentation sur le marché international. Par exemple, les importations de mangues fraîches par l'Union Européenne (UE-28) ont passé de 140 000 à 400 000 tonnes (2001 – 2014) et ses importations de mangues séchées sont en moyenne de 3 400 tonnes par an.

La demande Africaine est aussi en croissance notamment au Maghreb, en Afrique centrale. Le calendrier de production et de commercialisation est propice aux mangues d'origine d'Afrique de l'Ouest pour la zone de l'Union Européenne (UE).

En termes de réponses de la filière mangue du Mali face aux opportunités, il faut noter l'implication des institutions dans la promotion de la qualité: Agence Nationale pour la Sécurité Alimentaire (ANSSA), l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), l'Institut d'Economie Rurale (IER), la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), le Cadre intégré, la Direction Nationale des Industries (DNI), la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC), les commerçants-exportateurs, le Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Diversification Agricole (PCDA), etc. En outre, la mise en place des infrastructures de conditionnement en zone aéroportuaire et de l'interprofession mangue a eu un effet positif. La communication a relevé quelques contraintes de la filière mangue, notamment au niveau de :

- **la production:** faible productivité des vergers due à leurs vieillissements, l'hétérogénéité variétale des vergers, les pertes de la production dues aux mouches de fruits, les difficultés d'acquisition des plants de mangues certifiés, les difficultés pour les petits producteurs de se mettre en conformité avec les normes européennes, la dépréciation de la qualité de la mangue suite aux conditions de récolte non appropriées, les conditions peu adéquates de transport des mangues des vergers vers les centres de

conditionnement ou les points de rassemblement, la disparition des vergers suite à l'urbanisation galopante.

- **la transformation:** Conditions d'hygiène assez déplorables, équipements de séchage de mangues (séchoir ATESTA) peu performants, capacité de production faible (20kg de mangues séchées par jour). La qualité déplorable du produit fini (trop brun, trop dur, perte de goût, collant, goût acidulé, non homogène) avec les emballages peu attrayants.
- **la commercialisation:** l'enclavement de certaines zones de production de mangues, la réticence des institutions de financement à soutenir la filière mangue à cause du risque élevé (produits périssables), la faible utilisation des infrastructures par les exportateurs pour conditionner les mangues, le coût élevé d'acquisition des emballages pour les mangues et le coût élevé de transport pour l'exportation des mangues.

Pour développer la filière mangue au Mali, des actions s'imposent :

- l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de la filière mangue;
- le renforcement de la lutte contre les mouches des fruits en impliquant d'avantage la recherche ;
- l'appui des producteurs dans la mise en place des vergers commerciaux;
- l'organisation adéquate de l'interprofession de la mangue ;
- la dynamisation des organisations professionnelles existantes et assurer la formation des acteurs (fonctionnement, marché, gestion de la qualité, et lobbying etc.) ;
- le renforcement de la coopération entre les interprofessions (malienne et sous régionale).
- le désenclavement des zones de production de mangues ;
- la facilitation à l'accès aux crédits de campagne aux acteurs de la filière mangue;
- l'amélioration de la qualité des produits transformés.

3.2. De la présentation sur le modèle de coordination et de partenariat entre SCS International et les producteurs de mangue au Mali

- La communication présente dans un premier temps, SCS International avec quelques-unes de ses activités. Une société privée malienne qui fait de l'exportation de mangues fraîches et l'importation de la pomme, des oignons et de la viande. C'est une société au capital de 400 000 000 FCFA qui emploie environ 20 travailleurs permanents et 350 saisonniers, distribue environ 200 000 000 FCFA par an pour leur rémunération.

Elle dispose des équipements et installations (un camion remorque, développe un verger industriel de 200 ha avec des rendements escomptés de 25 à 45 t/ha et une fabrique de carton).

La Société exporte depuis 2007 des mangues fraîches d'origine malienne en Europe et en Afrique (Gabon et Maroc principalement).

En 2014, elle a exporté 1100 tonnes de mangues en Europe contre 198 tonnes pour le Gabon et 22 tonnes pour le Maroc.

Les différents partenaires de SCS sont les producteurs, les pisteurs, le centre de conditionnement, les transporteurs, les institutions financières et les acheteurs (supermarchés) et leurs intermédiaires grossistes.

- **Les formes d'arrangements contractuels entre SCS et ses partenaires:**
 - **Les producteurs:**
 - ✓ Contrat individuel, formel et annuel qui décrit les responsabilités de chaque partie.
 - ✓ Les producteurs ayant accepté le contrat et ayant été formés sont appelés «producteurs certifiés ».
 - **Les pisteurs:**
 - ✓ Pas de contrat formel entre SCS International et pisteurs, plutôt une entente tacite.
 - Les pisteurs sont subdivisés en trois groupes
 - ✓ Les pisteurs « ordinaires »,
 - ✓ les producteurs -pisteurs,
 - ✓ les pisteurs-maison formés par SCS International qui ravitaillent exclusivement avec SCS International à partir des vergers certifiés.
 - **Les centres de conditionnement:** contrats formels.
 - **Les transporteurs:** L'ordre de transit avec le transporteur équivaut à un contrat de transit.
 - **Personnel de conditionnement:** il existe un contrat formel, qui est d'ailleurs une exigence de code de conduite BSCI (Business Social Compliance Initiative);
 - **Les clients :** Il existe un contrat formel avec ses clients grossistes (intermédiaires dans le domaine du transit et de la vente au niveau des marchés de gros).

- **Mécanismes de gouvernance**

- SCS a mis en place des mécanismes de vérification ex-ante et ex-post tout au long du processus:
- ✓ Contrats écrits et traduits avec les producteurs pour s'assurer que les termes sont bien compris; visites régulières aux producteurs ; contacts permanents avec les pisteurs ;
- ✓ Visites régulières aux centres de conditionnement durant la campagne;
- ✓ Mise en place et le suivi des fiches de récolte (code du pisteur, village, code de verger, nombre de caisses de mangues, etc.) et des bordereaux de livraison de leurs mangues.

- **Analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces)**

	Aspects positifs Les forces	Aspects à surveiller Les faiblesses
Analyse Interne	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité en ressources humaines compétentes, bien formées • Une diversification des activités tout le long de l'année • Disponibilité des caisses de récolte pour les pisteurs • La réputation de la société au Mali et à l'extérieur. • En perspective, le développement d'un verger industriel de 200 ha avec système d'irrigation goutte à goutte et d'une unité de fabrication d'emballage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité financière insuffisante • Faible satisfaction de la demande en mangue des partenaires extérieurs (moins de 50%) • Contrat avec les producteurs pas très clair • Récupération difficile des caisses de récolte • Points de recherche insuffisamment pris en compte par la recherche (mouche de fruit, points de coupe, etc.) • Non certification des plants de mangues

	Opportunités	Menaces
Analyse Externe	<ul style="list-style-type: none"> - Forte demande de partenaires extérieurs en mangue - Attrait du secteur occasionné par une forte barrière à l'entrée: disponibilité de producteurs certifiés, accès au financement, ressource humaine qualifiée, clients à l'extérieur; - Renommée de la marque "mangue du Mali" - Avantage du Mali, fenêtre bien positionnée de la mangue du Mali en avril-mi-juin en Europe. - Volonté politique de plus en plus affirmée du gouvernement (PCDA); - Opportunités d'une diversification des exportations (papaye, haricot vert, melon). 	<ul style="list-style-type: none"> - Normes changeantes d'année en année par les partenaires extérieurs, - Enclavement du pays et dépendance envers la chaîne logistique des pays voisins, des navires et leur timing et de la disponibilité de conteneurs. - Dépendance aux facteurs climatiques - Difficulté d'approvisionnement en carton - Attaques de plus en plus marquées des mouches de fruits - Productivité faible des vergers due à leurs vieillissements, faible entretien, urbanisation, hétérogénéité variétale des vergers.

- **Les leçons tirées**

- Grande opportunité d'exportation en direction de l'Europe, le moyen orient et la sous-région ;

- SCS international est sur la voie de la croissance bien qu'il soit tôt de tirer des conclusions sur ses performances ; On peut déjà noter ses contributions positives en matière de mode de gouvernance et de coordination:
- ✓ Sa bonne écoute des producteurs et des pisteurs et l'efficacité du système de communication mise en place ;
- ✓ Sa bonne approche et capacité dans le transfert de connaissances aux producteurs en matière de normes et qualité conformément aux exigences de Global Gap et Bio ;
- ✓ Son attention particulière au genre, à travers la promotion active de la participation des femmes au processus ;
- ✓ Sa détermination à réaliser plus d'impact en ciblant les producteurs-pisteurs et les pisteurs-maison dans son cadre partenarial.

Cependant, on a vu apparaître des problèmes dans ce partenariat public-privé, tels que:

- ✓ La forte présence décisionnelle de l'Etat au niveau du PLAZA par exemple influe sur sa gestion et sa rentabilité. Ne faudrait-il pas aller à sa privatisation?
- ✓ L'absence de la recherche agronomique tout le long du processus.

IV. Points saillants des discussions

4.1. De la présentation sur les opportunités et contraintes de la filière mangue au Mali

- Comment sécuriser le foncier au niveau des planteurs de manguiers ? Il n'y a pas de code domaniaux mais plutôt un code foncier, d'où le besoin de mettre en œuvre la loi d'orientation agricole (enregistrement des exploitations) ;
- Comment assurer le rajeunissement des vergers pour une meilleure productivité ?
- Comment assurer la certification des plants et des produits de la mangue ? Il y a un besoin de réglementer les activités des pépiniéristes et de réhabiliter les parcs à bois.
- Comment mécaniser la récolte des mangues: par une gaule motorisée ou tenir les bâches de récolte ?
- Comment mieux impliquer la recherche en matière de lutte contre les nuisibles ?
- Comment renforcer les rôles et responsabilités de l'interprofession mangue (qui s'occupe de l'organisation de la vente) ? Le renforcement de la capacité des organisations de base pour avoir une interprofession de mangue performante.

- Comment assurer un financement adéquat des acteurs de la filière mangue ? Faut-il se regrouper en coopération ? Avoir un leadership ? Ou être agréé (producteurs, pisteurs, etc.) ?

4.2. De la présentation sur le modèle de coordination et de partenariat entre SCS International et les producteurs de mangue au Mali

- Comment définir le cahier de charge avec les producteurs ? Il est nécessaire de reconverter les vergers progressivement ;
Comment améliorer la compréhension du concept chaîne de valeur (partenariat gagnant-gagnant) ? Cela se fera à travers la formalisation des relations entre les acteurs qui interviennent dans la chaîne de valeur et l'instauration de la journée des mangues du Mali.
- Comment réduire le déficit d'information entre les acteurs de la filière mangue ? Pour commercialiser, il faut se connaître en organisant des rencontres, faire des voyages d'études ;
- Comment s'organiser pour une meilleure prise en compte de la demande locale et sous régionale ?

V. Recommandations

Des recommandations d'amélioration de la chaîne de valeur de la mangue au Mali ont été faites comme suit:

5.1. Pour SCS International:

- Etre à l'écoute des producteurs et des pisteurs et veiller à l'efficacité du système de communication;
- Revisiter le contenu des contrats et les adapter à la réalité et aux évolutions de stratégie en cours (producteurs-pisteurs, pisteurs-maison, etc.);
- Suivre les évolutions de la demande (sous toutes ses formes) et adapter l'offre en conséquence ;
- Collaborer avec les exportateurs de la sous-région (Côte d'Ivoire, Sénégal, Ghana, Burkina) pour tirer le meilleur profit des marchés sous régionaux et tendre vers une bonne image de la mangue d'origine Ouest africaine.

5.2. Pour les décideurs publics

- Renforcer davantage les moyens de contrôle et de prévention des menaces sanitaires (mouches des fruits et bactériose);
- Impliquer davantage la recherche agronomique dans le secteur de la mangue (rôle des acteurs publics et privés);
- Faciliter les conditions d'accès des acteurs aux crédits bancaires;
- Lutter contre les tracasseries le long des corridors et supprimer les entraves aux échanges ;
- Améliorer les capacités des acteurs dans la collecte des données statistiques.

5.3. Pour les acteurs de la filière (actions collectives)

- Mieux organiser l'interprofession de la mangue:
 - ✓ Dynamiser les organisations existantes et assurer la formation des acteurs (fonctionnement des organisations, marché, gestion de la qualité, lobbying etc.);
 - ✓ Renforcer la coopération entre les interprofessions (malienne et sous régionales);
- Réorganiser les centres de conditionnement (PLAZA et CMPTS) afin d'optimiser leur utilisation, notamment en permettant le conditionnement d'autres fruits et légumes du Mali;
- Suivre avec attention les changements qui surviennent sur les marchés extérieurs et informer les exportateurs nationaux de ces évolutions qui peuvent avoir des influences sur la fixation des prix et la compétitivité de la mangue malienne.

Annexes:**Annexe 1: Programme de l'atelier**

THEMES	Activités	Horaires	Acteurs
Ouverture de l'atelier	Mots de bienvenue du Coordinateur du Bureau MSU	9h00-9h10	Bino TEME, MSU
	Allocution de l'initiateur de l'étude	9h10-9h20	Intervention du Professeur John Staatz, MSU
	Allocution d'ouverture du Ministre de l'Agriculture ou de son représentant	9h20-9h50	Ministre ou son représentant
	Suspension de séance	9h50-10h00	
Mise en place du Bureau de l'atelier	Election d'un président et de 2 rapporteurs	9h50-10h00	Abdrmane TRAORE, MSU
Résultats attendus de l'atelier	Présentation des objectifs et des résultats attendus de l'atelier	10h-10h15	Boubacar Diallo, MSU
Revue sur la filière mangue au Mali	Présentation de la communication sur les opportunités et les contraintes de la filière mangue au Mali.	10h15-10h40	Tidiane DIARISSO IER/ECOFIL
Pause-café		10h40-11h00	
Présentation de l'étude de cas sur l'exportation des mangues fraîches	Présentation des résultats de l'étude de cas sur l'exportation de mangues fraîches au Mali	11h-11h30	Jacob Coulibaly IPR/IFRA de Katibougou
Discussion sur les présentations	Débat général sur les présentations	11h30-13h00	Président de séance
Pause déjeuné		13h00-14h00	
Discussion sur les présentations (suite)	Débat général sur les présentations	14h00-16h00	Président de séance
Pause-café		16h00-16h15	
Recommandations de l'atelier	Présentation et discussion sur les enseignements et recommandations de l'atelier	16h15-17h00	Président de séance et rapporteurs
Fin et clôture des travaux		17h00-17h15	Président de séance

Annexe 2: Liste des participants

Liste des participants à l'atelier du 19 avril 2016

Atelier de restitution pour le développement de la filière mangue au Mali :

Analyse des modèles de coordination et de partenariat entre les différents acteurs

N°	Nom et Prénom	Structure	Fonction	Adresse/email/Contact
1	DIARRA Salif	APCAM	Secrétaire Général	Salif.diarra@apcam.org 66 91 09 90
2	NIAGALY Safiatou SANGARE	ANSSA	Chargée de planification	Kone_b@yahoo.fr
3	Issiaka DIALLO	Union Mangue KKRO	Producteur	76 17 22 54
4	Ousmane OUEDRAGO	Union Mangue KKRO	Pépiniériste	76 02 57 03
5	Mamadou DIARRA	Inter Prof	Pisteur	65 59 09 01
6	Amadou SANOGO	CRIM KKRO	Pisteur KKRO	75 38 92 72
7	Hubert DIARRA	CRIM KKRO	Producteur KKRO	79 07 04 34
8	Broulaye DOUMBIA	CRIM KKRO	Producteur KKRO	69 82 74 15
9	Yaya MALLE	CR/FM Bamako	Transformateur	malle.yaya@gmail.com 66 73 43 78
10	Mme GORO Aminiata GORO	Unité de Ressources Génétique	Appui	aminata_goro@yahoo.fr 60 02 76 82 /76 44 91 55
11	Mme COULIBALY Maimouna TOURE	IPR/IFRA Katibougou	Enseignante Chercheur	banetoure66@yahoo.fr 76 43 04 47
12	Jacob COULIBALY	IPR/IFRA Katibougou	Enseignant chercheur	jacobcoulibaly@yahoo.fr 76 48 83 76
13	Tidiane DIARISSO	IER/ECOFIL	Chercheur	diarisso@gmail.com 64 61 19 61
14	Halima OUATTARA Ayounou	USAID	Chargée de portefeuille	ouattaraayanou@usaid.gov 76 19 91 65
15	Abdramane TRAORE	MSU – Bureau à Bamako	Assistant de recherche	traoreabdramane01@gmail.com

				76 46 67 07
16	Lamissa DIAKITE	IER/ECOFIL	Chef Programme ECOFIL	diakitelamissa@yahoo.fr 76 48 52 79/6585 08 58
17	Boubacar DIALLO	MSU – Bureau à Bamako	Assistant Professeur	diallob@msu.edu
18	Oumar NIAGADO	Fondation Syngenta	Délégué	oumar.niagado@synanta.com
19	KANTE Youssouf	Bolloré Africa	Commercial	youssouf.kante@bollore.com 66 75 53 09
20	SOUMARE Abdoulaye	Direction Générale des Douanes	Chef de division RED (JFPE)	66 79 22 14/ 76 36 99 86 abdoulaye.soumare01@gmail.com
21	Moctar DIARRA	Interprofession mangue Mali	Producteur	interprofessionmangue@yahoo.fr 79 01 50 54
22	Fodé KONATE	UICGAP/RCDA	Consultant	Fode konate@yahoo.fr
23	Cheick KONTAO	Interprofession mangue Mali	Producteur	kontao@gmail.com
24	Abdoulaye DIA	PLAZA	Gérant	65 86 36 65/79 29 29 11 abdoulayedia32@yahoo.fr
25	ADJOGAN Hermine	SCS International	Assistante de Direction	21 92 77 28 h.adjogan@scsinternational.com
26	DIAKITE Silvain Maissa	SCS International	PDG	-
27	Issoufi H MAIGA	IMOCI	Renforcement des capacités	imaiga@cirmali.org 76 13 03 32
28	Fousseyni DIARRA	Ministère de l'Agriculture	Chef de Cabinet	66 74 11 55 diarrafouseyni@gmail.com
29	Seydou KEITA	CT/MA	Conseiller Technique	66 79 46 17
30	Bino TEME	MSU – Bureau à Bamako	Coordinateur	66 76 54 85 temebino@msu.edu
31	Cheick AT TRAORE	SCS International	Conseiller	66 75 26 20 Cheickat@hotmail.com
32	Ibréhima KEBE	Stagiaire MSU	Stagiaire	69 84 07 27/74 90 56 94
33	Mamadou KARABENLA	Office des végétaux	Chef cellule commercial	76 18 29 60

		(OPV)		karabenla@yahoo.fr
34	Coumba Cheick YAMEOGO	UMOCI	Commercial	71 11 66 60 Coumbacheick21@yahoo.fr
35	Daouda SANGARE	Caima de Indé	Journaliste	79 33 39 01 Daoudasangare87@yahoo.fr
36	Seyba SISSOKO	DMTTMF	Chef session A.E	66 77 25 42 Seybat1@yahoo.fr
37	Hawa DIALLO	Chaîne 2	Journaliste	76 46 43 50
38	Lassana FOFANA	Radio chaîne 2	journaliste	66 85 78 97 foflassi@yahoo.fr
39	Fousseyni SISSOKO	Le Soir de Bamako	Journaliste	76 33 17 20 Fousseyni2001
40	Mamadou A TRAORE	DNA	Chef de service	76 33 32 71/65 99 62 16 mamadou@yahoo.fr
41	Aliou M TOURE	Le Pays Emergent	Journaliste	79 04 23 23 Aloutoure22@yahoo.fr
42	Dieudonné TEMBELY	Infosept	Journaliste	66 86 93 23 tembely@journaliste
43	Zoumana COULIBALY	L'Indicateur R	Journaliste	zoumanacly@hotmail.com 76 24 39 68
44	Youssef KONE	Radio FR3	Journaliste	fkoneoumar@yahoo.fr
45	Dramane KONTA	Le Débat	Journaliste	drakonata@gmail.com
46	Mohamed BELLEM	Le Combat	Journaliste	
47	Mah TRAORE	Nouvelle Patriote	Journaliste	
48	Seydou K KONE	Le Flambeau	Journaliste	73 18 18 10 Konesey90@gmail.com
49	Assitan TRAORE	Stagiaire MSU	Stagiaire	79 25 11 44
50	Oupré Claude DEMBELE	Stagiaire MSU	Stagiaire	78 80 21 83 oupre@yahoo.fr
51	Kalifa DIAKITE	Journaliste Essor	Journaliste	76 39 15 82

				Diakite khalifa@gmail.com
52	Oumar DIOP	Photographe Essor	Photographe	77 30 16 85
53	KONATE Youssouf	Politicien Africain	journaliste	66 77 12 16
54	COULIBALY Toumani	La Sentinelle	journaliste	76 15 83 77 Toumanicoulibaly29@yahoo.fr
55	Moussa CISSE	CILSS/INSAH		62 91 05 57 Moussa.cisse@insah.org
56	Mme TRAORE Maimouna SINGARE	CRTM KOULIKORO	Transformatrice	76 38 33 75 yemanguelmaimouna2008@yahoo.fr
57	Youssouf SIDIBE	DNI		67 20 29 30 ydsidibe80@gmail.com
58	Mme DIAKITE Mariam DIARRA	IER		65 55 54 09 Mariamdiarra51@yahoo.com
59	Nouhouma SISSOKO	ORTM		66 84 17 28
60	Idrissa DEMBELE	ORTM		
61	Karanga KONATE	ORTM		
62	Ibrahim Ag Abdoulaye	Stagiaire MSU	Stagiaire	74 72 48 09 haidrahim@yahoo.fr
63	Kassim DENOU	Ministère de l'Agriculture	Ministre	
64	Bakary TOGOLA	APCAM	Président	
65	Yahaya KANE	APCAM		Sidiyaya50@yahoo.fr 66 89 93 92
66	Kouloumégué DEMBELE	IPR/IFRA	Enseignant /chercheur	Koulou-m@yahoo.fr 77 68 03 17
67	Aminata LAH	TM2	Journaliste	mamichlaha@yahoo.fr
68	Daouda KONE	TM2	Cameraman	koudaou@yahoo.fr
69	Drissa KONE	MAG		64 29 55 48